



Le Président

DECISION
Relative à la mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel
dénommé « MonMaster »

2026_04_11
DÈVE

Le Président de l'Université Toulouse Capitole,

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-36-2 et suivants,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole tels qu'annexés au décret 2022-1536 du 8 décembre 2022,

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « MonMaster »,

DECIDE

Article 1^{er} – Information des candidats

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), les candidats à une formation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur dispensée par l'Université Toulouse Capitole sont informés que des données à caractère personnel les concernant font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le président de l'Université Toulouse Capitole, dans le cadre de la procédure nationale dématérialisée de recrutement en master prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation, pour l'exécution d'une obligation légale au sens des dispositions du RGPD.

Conformément à l'arrêté portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « MonMaster », ces données sont collectées dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par les commissions d'examen des candidatures des formations dont la liste figure en annexe 1 à la présente décision, dans le strict cadre des modalités et critères généraux d'examen des candidatures déterminés par chacune de ces commissions. Ce traitement a également une finalité statistique.

Les données traitées sont relatives aux candidats (identification, coordonnées) à une formation de deuxième cycle de l'enseignement supérieur et à ses responsables, au parcours du candidat (baccalauréat, post-baccalauréat), au parcours du candidat étudiant en réorientation, aux stages et expériences professionnelles du candidat, aux justificatifs à produire par le candidat, à ses différentes candidatures, au contrat d'alternance le cas échéant, aux étudiants en situation de handicap ou dans un état de santé invalidant, aux étudiants boursiers, aux césures, à son rang de classement, aux propositions d'admission, aux refus d'admission et aux mises sur liste d'attente, aux inscriptions, données de connexion. Les données traitées (identification, coordonnées, données de connexion) sont également relatives au chef d'établissement, au référent handicap, au responsable pédagogique de

chaque formation et aux agents et personnels habilités de l'établissement et du ministère ayant accès à la plateforme.

Les informations recueillies sont conservées pour une durée d'un an. A l'issue de ce délai, elles sont conservées en base d'archivage intermédiaire pour une durée de six mois sauf en cas de recours administratif ou contentieux.

Les destinataires de ces données sont le président de l'Université Toulouse Capitole et les personnes habilitées à l'article 2 de la présente décision, en fonction dans les services et commissions chargés de traiter les dossiers des candidats ou d'examiner les candidatures.

Les candidats peuvent accéder aux données les concernant et exercer les droits qu'ils tiennent des articles 38, 39, 40 et 40-1 de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés à l'adresse suivante : scolarite.generale@ut-capitole.fr.

Pour toute question sur le traitement de leurs données dans ce dispositif, ils peuvent contacter le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante : dpo@ut-capitole.fr.

S'ils estiment, **après avoir contacté l'établissement**, que leurs droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, ils peuvent adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 2 – Personnes habilitées à accéder aux données à caractère personnel des candidats

Sont habilités à accéder aux données figurant dans le traitement de données à caractère personnel « MonMaster » dans les limites du besoin d'en connaître :

1° Les membres des commissions pédagogiques désignés par arrêté du président de l'université pour procéder à l'examen des candidatures dans le cadre de la procédure nationale prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation, pour ce qui concerne les données des candidats aux formations relevant de la commission à laquelle ils appartiennent ;

2° Les agents en fonction dans les composantes et services chargés de traiter les dossiers des candidats à l'une des formations soumises à la procédure nationale prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation, dont la liste est établie en annexe 2 à la présente décision, pour ce qui concerne les données des candidats aux formations relevant de leur composante et/ou de leur service.

Par ailleurs, les données à caractère personnel pourront être communiquées à toute autorité légalement habilitée à en connaître y compris pour leurs travaux préalables à des opérations de contrôle. Dans ce cas, Université Toulouse Capitole n'est pas responsable des conditions dans lesquelles les personnels de ces autorités ont accès et exploitent les données.

Article 3 – Publication et notification

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Université Toulouse Capitole (www.ut-capitole.fr) rubrique **Formations > Nos diplômes**).

Elle sera également notifiée aux personnes désignées à l'article 2 ci-dessus.

Fait à Toulouse, le 07/04/2026

Le président


Hugues KENFACK



ANNEXE 1

Liste des formations du deuxième cycle universitaire entrant dans le cadre de la procédure nationale dématérialisée prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation

- Mention Administration Economique et Sociale
 - Parcours Emploi public (FI-FA)
 - Parcours Gouvernance des entreprises (FI-FA)
- Mention Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté
 - Parcours Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté
- Mention Comptabilité, Contrôle, Audit
 - Parcours Comptabilité, Contrôle, Audit
- Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel
 - Parcours Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Mention Droit de la santé
 - Parcours Droit de la santé
- Mention Droit de l'immobilier
 - Parcours Droit de l'immobilier
 - Parcours Droit de l'immobilier (FOAD)
- Mention Droit des affaires
 - Parcours Droit de la propriété intellectuelle
 - Parcours Droit de la propriété intellectuelle – programme franco-espagnol
 - Parcours Droit des assurances (FOAD)
 - Parcours Droit des entreprises (FOAD)
 - Parcours Droit des transports et de l'aéronautique
 - Parcours Droit et gestion des entreprises agricoles et agro-alimentaires
 - Parcours Droit fondamental des affaires
 - Parcours Juriste d'affaires – DJCE
 - Parcours Juriste de copropriété (ALT-FA-FC)
 - Parcours Juriste d'entreprise
 - Parcours Juriste d'entreprise d'assurance (ALT-FA-FC)
 - Parcours Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)
- Mention Droit du numérique
 - Parcours Droit des médias et de la communication
 - Parcours Droit, numérique, IA
- Mention Droit du patrimoine
 - Parcours Ingénierie du patrimoine
- Mention Droit fiscal
 - Parcours Droit fiscal de l'entreprise
- Mention Droit international et droit européen
 - Parcours Droit de la coopération économique et des affaires internationales
 - Parcours Droit des libertés
 - Parcours Droit international et comparé
 - Parcours Droit international et comparé des affaires
 - Parcours Droit international et droit européen (FOAD)
 - Parcours Juriste d'affaires internationales
 - Parcours Juriste européen
 - Parcours Master of International and European Law – LL.M. Cross-border Disputes
 - Parcours Master of International and European Law – LL.M. International Economic Law
- Mention Droit notarial
 - Parcours Formation notariale
- Mention Droit pénal et sciences criminelles
 - Parcours Droit pénal des affaires publiques et privées

- Parcours Droit pénal et sciences criminelles
 - Parcours Droit pénal et sciences criminelles (FOAD)
 - Parcours Métiers de la justice parcours Avocat
 - Parcours Métiers de la justice parcours Magistrat
- Mention Droit privé
 - Parcours Contentieux et arbitrage
 - Parcours Contrats et responsabilité des professionnels
 - Parcours Droit des personnes et de la famille
 - Parcours Droit privé fondamental
- Mention Droit public
 - Parcours Droit de l'environnement
 - Parcours Droit des collectivités territoriales
 - Parcours Droit des collectivités territoriales (FOAD)
 - Parcours Droit public des affaires
 - Parcours Droit public général
- Mention Droit social
 - Parcours Droit du travail, emploi et protection sociale
 - Parcours Droit et management social de l'entreprise (ALT)
 - Parcours Droit et sciences du travail européen
 - Parcours Droit social de l'entreprise (FOAD)
- Mention Ethique
 - Parcours Ethique du soin et de la recherche
- Mention Gestion des ressources humaines
 - Parcours Management des ressources humaines
- Mention Histoire du droit et des institutions
 - Parcours Histoire du droit et des institutions
- Mention Information, Communication
 - Parcours Administration et communication des activités culturelles (FI-FA)
 - Parcours Administration et gestion de la communication (FI-FA)
 - Parcours Communication et culture numérique (FI-FA)
 - Parcours Communication et territoires (FI-FA)
- Mention Management
 - Parcours Droit et gestion des entreprises
 - Parcours Management de la RSE (FA-FC)
- Mention Management et administration des entreprises
 - Parcours Achats (FA)
 - Parcours Lean Management et Qualité (FA)
 - Parcours Qualité, Sécurité, Environnement (FA)
- Mention Management sectoriel
 - Parcours Management du sport
 - Parcours Management du sport (FOAD)
- Mention Management stratégique
 - Parcours Management stratégique
- Mention Marketing, vente
 - Parcours Marketing
 - Parcours Marketing (FA-FC)
- Mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises
 - Parcours MIAGE Formation Initiale
- Mention Monnaie, banque, finance, assurance
 - Parcours Banque et Finance (FA)
- Mention Science Politique
 - Parcours Politique et Sécurité
 - Parcours Relations internationales et politiques de sécurité et de défense
- Mention Sciences Economiques et Sociales
 - Parcours Ingénierie de la transition des territoires

ANNEXE 2

Liste des agents habilités à accéder aux données figurant dans le traitement de données à caractère personnel « MonMaster »

Sont habilités à accéder aux données figurant dans le traitement de données à caractère personnel « MonMaster », pour ce qui concerne les données des candidats aux formations relevant de la composante et/ou du service auquel ils appartiennent et dans les limites du besoin d'en connaître, les agents dont la liste suit :

Vice-Présidente de la Commission Etudes et Vie Etudiante :

- Chantal SOULE-DUPUY

Direction Générale des Services :

- Agnès ALALINARDE
- Frédéric FAISY

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante :

- Cosima BLUNTZ
- Céline PINEL

Service de la Scolarité Générale :

- Evelyne BAIOTTO
- Angie BERNABEU
- Frédérique DRODE
- Camille GUEDES-PACARY
- Pauline MUNUERA

Service des Applications de Scolarité :

- Daniela FERREIRA

Direction des Systèmes d'Information :

- Estelle LE BASTARD-LOURDE
- Valérie SENDES

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Caroline BLOCHER
- Lionel GALLIANO
- Elodie LORIN

Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle :

- Céline BARBACETTO

Cellule d'Aide au Pilotage :

- Véronique LEJAY
- Manon REYNAUD

Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle :

- Sophie CANCEL
- Florian COUFFIGNAL

Faculté d'Administration et Communication :

- Stéphanie DAVID
- Nelly DROIT
- Cécile FROSSARD
- Souraya REYDELLET

Faculté d'Informatique :

- Laura BALOGH
- Jérôme BARATHIEU
- Mélanie BUZET
- Mélanie HOCHET

Ecole de Droit

- Dominique BARSALOU
- Karine CAPPELLETTO
- Hélène CITERICI
- Anne COLLONGUES
- Cindy DIAZ
- Cyril HIMBERT
- Quentin LAVOIX
- Véronique MASSON
- Marie-Pierre PINQUIÉ
- Véronique PRADIER
- Matthieu POUMAREDE
- Adeline ROVERA
- Véronique SERENQUE
- **Ecole Européenne de Droit :**
 - Archontissa ANTONAKAKI
 - Christophe ERTA
 - Amanda FELICI
 - Maxime VAN HYFTE
 - Camille WOLFF
- **Institut d'Etudes Judiciaires :**
 - Sabiha AMARI
 - Juliette CONTAMIN

Executive Education and Digital University :

- Morgane BERAT
- Adrien BLAZY
- Isabelle PAYSAN-ROUQUAIROL

Ecole de Management de Toulouse :

- Marie-Caroline BELBEZE
- Juliette BOITTIN
- Caroline CASTAGNETTI
- Sophie DE BOISSEZON (partenaire ICT)
- Klarys DELCHET GUILLAUME
- Aurélie EZAYANI
- Camille FEMENIAS (partenaire ICT)

- Geneviève FOIN
- Marie-Cécile GAUTHIER (partenaire ICT)
- Oriane GLENAT
- Christopher GUERIN (partenaire ESBanque)
- Morgane KERMA (partenaire ICT)
- Karolina KUNICKA GUERIN (partenaire ICT)
- Sandrine LERMITE
- Stéphanie LINAS (partenaire CCI)
- Séverine LLOPIS (partenaire CCI)
- Mouna MECHTA
- Marie-Hélène MOREAU
- Aurélie NADAL (partenaire ESBanque)
- Alice STEPHAN
- Emmanuelle STINAT
- Maïlys THAMIE (partenaire ICT)
- Virginie TIGNOL
- Quentin VIEILLON
- Marina ZOUAOUI